

PROJET D'EXPÉRIMENTATION TERRITORIALE
PLAINE COMMUNE
TERRITOIRE APPRENANT CONTRIBUTIF

- I. LES OBJECTIFS DU PROJET
- II. LE REVENU CONTRIBUTIF
- III. LA CHAIRE DE RECHERCHE CONTRIBUTIVE
- IV. L'ENQUÊTE
- V. PROGRAMME DE L'ANNÉE 2016
- VI. CALENDRIER DU PROJET
- VII. L'ASSOCIATION

Bernard Stiegler, directeur de l'Institut de Recherche et d'Innovation et président d'Ars Industrialis, et Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, sont missionnés par les ministères de l'Economie et de la Recherche, pour réaliser un projet d'expérimentation sur le territoire de Plaine Commune (9 communes du 93).

Il s'agit d'un projet d'expérimentation territoriale visant à faire de Plaine Commune un « territoire-pilote » sur les questions relatives à **l'avenir du travail, de l'économie contributive, de l'urbanisation, de l'éducation et de la recherche dans le contexte de la transformation numérique.**

I. LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet s'étendra sur dix ans, et ses 4 objectifs principaux sont :

1 ENGAGER LE TERRITOIRE DANS LE NUMÉRIQUE

Développer un savoir local numérique, dans l'objectif de faire de Plaine Commune un « territoire apprenant » et un territoire de référence où les habitants ne sont plus consommateurs mais prescripteurs de services numériques.

2 DÉVELOPPER UN NOUVEAU MODÈLE DE REDISTRIBUTION

Face aux prévisions de réduction massive des emplois par l'automatisation dans les 20 ans à venir, développer dans le cadre de la loi de 2003 autorisant les collectivités à expérimenter en dérogeant à la législation en vigueur, un nouveau modèle de redistribution des gains de productivité par un revenu contributif qui s'inspire à la fois de l'organisation du travail dans le logiciel libre et du régime des intermittents du spectacle tel qu'il rémunère conditionnellement la capacitation (au sens de l'économiste Amartya Sen).

3 CONCEVOIR UNE NOUVELLE ARCHITECTURE DE RÉSEAU

En partenariat avec des industriels leaders du domaine, mettre en place une nouvelle architecture de réseau en concevant des plateformes web permettant la constitution de communautés apprenantes et contributives sur la base d'un web néguentropique¹. Celui-ci se déclinera en une offre variée de services à partir d'une même architecture de données.

1. Néguentropie : Concept avancé par Schrödinger pour expliquer le fait que l'organisation des êtres vivants s'oppose localement et temporairement à la loi de l'augmentation inéluctable de l'entropie. La néguentropie est en cela le processus qui caractérise le vivant en tant qu'il lutte contre la dissipation de l'énergie et la désorganisation qui en résulte. La notion a été généralisée pour décrire tout ce qui tend à créer de la différence, du choix ou du nouveau dans un système se développant dans le sens de sa propre conservation et/ou de sa transformation vers une amélioration.

4 CONSTITUER DES CHAIRES

Créer des chaires pour accueillir des chercheurs qui auront pour mission, en relation avec les citoyens, d'instruire et accompagner ces transformations : juristes, économistes, ingénieurs, sociologues, psychologues, informaticiens, philosophes, politistes etc., ainsi que pour développer systématiquement des ressources de capacitation pour les bénéficiaires du revenu contributif.

Au cours des années qui viennent, trois chaires vont être créées au sein de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH-Paris Nord) :

- Une chaire de recherche dès octobre 2016
- Une chaire diplômante d'enseignement supérieur
- Une chaire de capacitation

II. LE REVENU CONTRIBUTIF

La réflexion d'Ars Industrialis part du constat qu'une troisième phase d'automatisation de la production est ren-

2. *The future of employment: how susceptible are jobs to computerisation?*, Carl Benedikt Frey and Michael A. Osborne, 2013, disponible en ligne : http://www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/academic/The_Future_of_Employment.pdf

due possible par le numérique à travers l'algorithmique et la nouvelle robotique. De nombreuses études montrent que cette automatisation va entraîner une réduction des emplois - de 47% à 56% d'ici 20 ans selon Oxford². Outre les risques sociaux majeurs liés à la hausse du chômage, ce chiffre est alarmant parce qu'il signifie que le système économique deviendra totalement insolvable: en effet, si une part des gains de productivité n'est pas redistribuée à travers les salaires, les produits fabriqués par les automates ne trouveront plus d'acheteurs. Prenant au sérieux cette hypothèse, Ars Industrialis mène une réflexion sur les alternatives qui permettront d'instaurer une nouvelle rationalité économique et un nouveau modèle industriel européen.

Cette réflexion consiste notamment à **distinguer l'emploi du travail**, en posant que l'emploi est automatisable, mais non le travail. L'emploi est entropique, c'est-à-dire qu'il standardise et élimine de la différenciation. Il tend à faire des systèmes fermés qui vont vers l'entropie. En revanche, le travail est néguentropique, il est ce qui produit du savoir-faire, du savoir théorique, du savoir artistique, etc. Celui qui travaille apporte par son savoir quelque chose au système, et donc le transforme.

Le travail est ainsi ce qui permet de *désautomatiser* un système automatique, *désautomatiser* ne voulant pas dire arrêter le système automatique, mais produire avec lui des «bifurcations» qui vont enrichir le système et le complexifier. Dans cette perspective, Ars Industrialis pose que l'avenir de notre société réside dans le travail et non dans l'emploi.

L'économie contributive, fondée sur le revenu contributif, est destinée à valoriser le travail. Le revenu contributif n'est pas le revenu de base ou le revenu inconditionnel d'existence, mais un revenu conditionné à la contribution qu'apporte chacun dans des projets collectifs remplissant certains critères et ouvrant au contributeur le droit à un temps dédié au développement de ses savoirs et de ses capacités.

Le revenu contributif s'inspire du régime des intermittents du spectacle, qui alternent des périodes d'emploi salarié et des périodes dédiées à la formation et au développement de leurs savoirs (sous toutes leurs formes: savoir-faire, savoir-vivre, savoirs théoriques, ...) qui constituent ce que Sen décrit comme des capacités.

Le revenu contributif s'inspire également des pratiques du logiciel libre, qui repose sur une organisation du travail

fondée sur le partage du savoir et la déspecialisation. Les travailleurs dans le secteur du logiciel libre posent en principe que le savoir doit être partagé par toute la communauté, non seulement des développeurs, mais aussi des utilisateurs. Par conséquent, ils s'affranchissent de l'idée de la division industrielle du travail classique et de la distinction entre production et consommation, puisqu'ils posent que les utilisateurs ne sont plus des consommateurs mais des praticiens qui peuvent prescrire.

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL

Le modèle de revenu contributif ne sera pas imposé clé-en-main au territoire mais fera l'objet de thèses de recherche contributive par un ou plusieurs doctorants. C'est pourquoi les modalités précises du dispositif ne sont pas définies à ce jour. Nous envisageons d'expérimenter ce revenu dès 2017 avec un groupe de jeunes (16-25 ans) tirés au sort. Ces modalités restent à définir et à valider avec l'apport de tous les acteurs concernés, y compris les élus de Plaine Commune et les partenaires industriels.

III. LA CHAIRE DE RECHERCHE CONTRIBUTIVE

Située au sein de la MSH-Paris Nord, la chaire de recherche se fondera sur une méthode de recherche contributive articulant les principes de la recherche-action et les technologies numériques contributives. Les doctorants devront dans leur thèse répondre aux exigences suivantes :

- expliciter les enjeux épistémologiques des technologies numériques dans la pratique de leur discipline
- réaliser leur recherche selon les principes de la recherche contributive et transdisciplinaire, c'est-à-dire s'engager à travailler en relation avec les autres chercheurs et avec les habitants du territoire - qui deviendront ainsi eux-mêmes étudiants et chercheurs
- publier et éditorialiser leurs travaux au cours du processus de recherche, contribuer à la conception d'une technologie éditoriale scientifique et expliciter en permanence les enjeux des recherches à direction de l'ensemble du territoire.
- être suivis de manière rapprochée par les comités de thèses

La chaire de recherche s'attachera par ailleurs au cours des premières années d'exercice à spécifier les deux autres chaires.

Enfin, les activités de recherche et d'éditorialisation contribueront à la spécification des fonctionnalités offertes dans le cadre de la nouvelle architecture de réseau.

- L'APPEL D'OFFRE DE LA CHAIRE

L'appel d'offre est en cours de rédaction. Il est écrit en discussion avec des professeurs des universités Paris 8 et Paris 13, avec la MSH-Paris Nord, et avec les élus de Plaine Commune.

Voici un aperçu non exhaustif des thématiques de recherche qui seront abordées dans cet appel d'offre, toutes liées à la transformation numérique :

- la capacitation dans le contexte de l'automatisation de l'emploi
- la néguentropie dans le contexte de l'Anthropocène et de la disruption et sa qualification
- les nouveaux réseaux sociaux et transindividuation
- les transformations de la territorialité et de l'urbanité dans le contexte des « villes intelligentes »
- santé et société dans le contexte de la médecine 3.0 et du *quantified self*
- formation et déformation de l'attention en environnements automatisés
- les enjeux des technologies numériques pour l'éducation et la capacitation
- décentralisation des réseaux et territorialisation du web
- revenu contributif et droits sociaux
- enjeux politiques et technologiques de la contribution
- études digitales et organologie des savoirs

- LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME (MSH- PARIS NORD)

Directeur : Alain Bertho, anthropologue, professeur à l'université Paris 8.

Fondée à Saint-Denis en 2001, la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, Unité de recherche soutenue par le CNRS et les universités Paris 8 et Paris 13, est une structure d'accueil, d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales. Elle reçoit une aide importante des collectivités territoriales, avec lesquelles elle a établi des partenariats de longue durée : la ville de Saint-Denis, Plaine Commune, communauté d'agglomération, le Conseil général de Seine Saint-Denis et le Conseil régional d'Ile-de-France. Elle promeut activement l'interdisciplinarité et l'interinstitutionnalité dans le domaine des SHS dans le Nord-Est parisien.

- LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Au carrefour des quatre objectifs, et en relation étroite avec la chaire de recherche contributive, le projet comprend une expérimentation de nouvelles pratiques de l'action publique autour :

- de la constitution d'un territoire apprenant devenant prescripteur de fonctionnalités et services urbains liés au numérique ;
- du développement et du soutien de l'économie contributive ;
- de pratiques de démocratie contributive favorisées par la nouvelle architecture de réseau et d'appropriation de la recherche contributive et de la mobilisation des habitants par l'action publique.

IV. L'ENQUÊTE

Projet
soutenu par

Fondation
de
France

L'enquête de terrain aura lieu de février à septembre 2016 sur le territoire des 9 communes de la communauté d'agglomération Plaine Commune (Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains).

Objectifs de l'enquête :

- Acquérir une connaissance du territoire, de ses acteurs, ses réalités et ses enjeux ;
- Faire connaître le projet et mobiliser les acteurs et partenaires potentiels liés aux thématiques du projet ;
- Préparer le terrain pour les thèses de recherche contributive : identifier des projets existants et des personnalités susceptibles de devenir des partenaires des chercheurs en thèse. Constituer une base de ressources.

Méthodologie : Réalisation d'une série d'entretiens individuels non directifs, à partir d'une présentation générale du projet.

Restitution :

1. Enregistrement audio des entretiens et prise de note.
2. Annotation par mots-clés permettant de constituer une base d'informations thématiques pour les chercheurs
3. Identification des problématiques et besoins du territoire dans des notes synthétiques
4. Réalisation d'une cartographie des acteurs

Types d'acteurs à rencontrer :

Elus du territoire
Entreprises ESS et du numérique
Grandes industries du territoire
Tiers-lieux (Fab lab, médiathèques, ...)
Institutions et organismes publics liés à l'emploi et l'éducation
Principaux acteurs associatifs
Acteurs du monde hospitalier et de la santé

Thématiques principales de l'enquête :

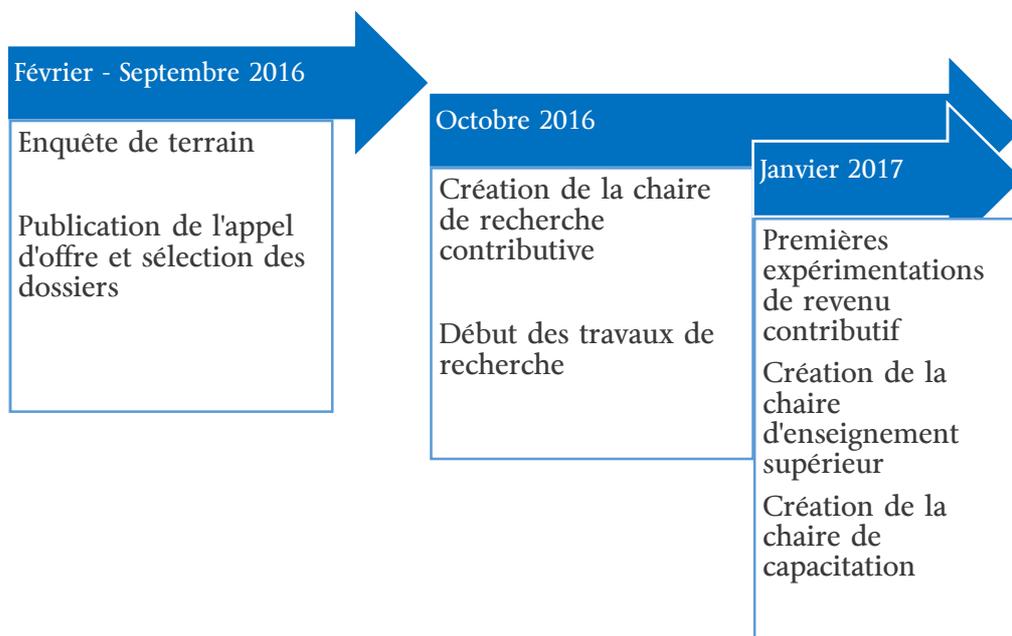
Economie contributive
Education / Capacitation
Territoire numérique réticulé
Ville intelligente et puissance publique
Santé
Art, création

V. PROGRAMME DE L'ANNÉE 2016

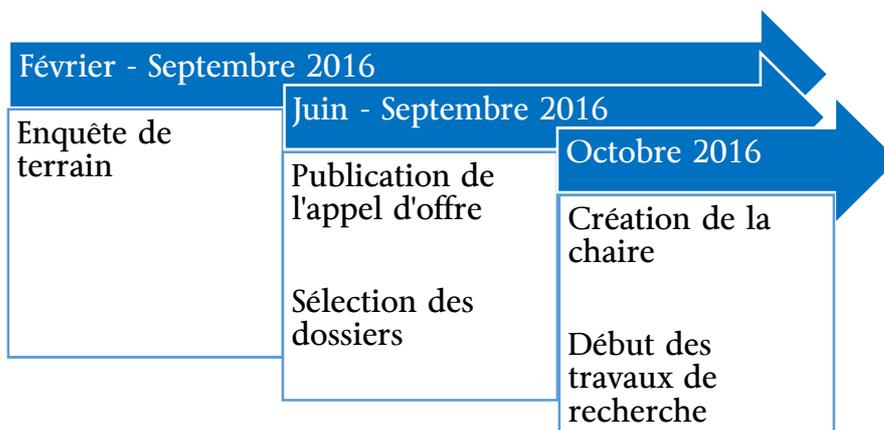
- 1 Réalisation de l'enquête de terrain
- 2 Rédaction et publication de l'appel d'offre pour les projets de thèses en recherche contributive
- 3 Spécifications fonctionnelles de technologies contributives d'annotation, de recommandation et de social engineering

En collaboration avec les partenaires industriels de la chaire.

VI. CALENDRIER DU PROJET



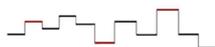
- **Calendrier de la création de la chaire de recherche contributive :**



VII. L'ASSOCIATION

Le projet est conçu et animé par deux associations créées par Bernard Stiegler : Ars Industrialis et l'Institut de Recherche et d'Innovation.

ARS INDUSTRIALIS



- Association internationale pour une politique industrielle des technologies de l'esprit
- Créée en 2005 par Bernard Stiegler, philosophe
- 500 membres
- Activité principale : Animer une réflexion collective et faire des propositions sur l'avenir des sociétés industrielles transformées par la révolution numérique, et les mettre en oeuvre par des actions ou des expérimentations.
- Statut juridique : Association Loi de 1901
- Site internet : <http://arsindustrialis.org>

L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

L'Institut de recherche et d'innovation a été créé sous l'impulsion de Bernard Stiegler pour anticiper, accompagner et analyser les mutations des pratiques culturelles permises par les technologies numériques, et pour contribuer à les faire émerger dans le monde culturel, scientifique et éducatif. Situé dans le Centre Pompidou, l'Iri est un organisme de recherche agréé par le Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche au titre du Crédit impôt recherche. Il a un statut d'association de recherche autonome.

Président : Christian Fauré

Directeur exécutif : Vincent Puig

Site : www.iri.centrepompidou.fr

L'ÉQUIPE DU PROJET

Directeur : Bernard Stiegler, philosophe

Coordination / Enquête : Raphaële Javary

raphaele.javary@centrepompidou.fr

Equipe IRI - Plateforme et expérimentation :

Vincent Puig

Yves-Marie Haussonne

Paul-Emile Geoffroy

Equipe bénévole Ars Industrialis :

Anne Alombert

Arnaud de Champsavin

Olivier Landau

Igor Galligo

Arnauld de L'Epine